

INFORMATION POUR LA POPULATION

STRONTIUM DANS L'EAU POTABLE DE SAINT-RÉMI — MISE À JOUR

Longueuil, le 25 mars 2024

En janvier 2024, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques et de la Faune et des Parcs (MELCCFP) a informé la Direction de santé publique de la Montérégie (DSPu) de la présence de strontium dans l'eau des nouveaux puits municipaux de Saint-Rémi. Les résultats sont entre 8 et 11 milligrammes par litre (mg/L), comme dans l'eau potable de la ville actuellement.

Ce document est une mise à jour de la communication de la DSPu transmise par la municipalité en 2017.

Qu'est-ce que le strontium ? D'où vient-il ?

Le strontium est un métal de la même famille que le calcium. Le strontium est présent un peu partout dans la nature, par exemple, dans les sols, les plantes et l'eau. L'eau souterraine dans la région de Saint-Rémi est parfois riche en strontium.

Comment se fait l'exposition au strontium pour la population desservie par le réseau de Saint-Rémi ?

À Saint-Rémi, l'ingestion d'eau est la principale source d'exposition au strontium. Cela inclut l'eau utilisée dans les breuvages et dans le lait reconstitué pour les bébés.

La nourriture est aussi une source de strontium.

Certains dentifrices (ex. : *Sensodyne*[®]) contiennent de petites quantités de strontium.

Comment le strontium peut-il affecter la santé ?

Des études faites chez de jeunes animaux exposés à de très grandes quantités de strontium ont montré des effets nuisibles sur les os.

Chez les jeunes enfants, en particulier les bébés nourris avec du lait reconstitué avec de l'eau, trop de strontium pourrait nuire à la croissance des os. Dans les cas extrêmes, il pourrait y avoir du rachitisme (os mous ou déformés). Cela concerne surtout les enfants avec une alimentation pauvre en calcium, en vitamine D et en protéines.

Chez les adultes, il ne semble pas y avoir d'effets nuisibles liés à la consommation de strontium dans l'eau. Des études suggèrent que le strontium pourrait augmenter la densité des os.

Le rachitisme est une maladie facile à identifier par les médecins. Les données disponibles n'ont pas révélé de cas de rachitisme à Saint-Rémi. Les cas de rachitismes sont rares en Montérégie.

Quelles sont les limites fixées pour le strontium dans l'eau potable ?

En 2019, Santé Canada a fixé une limite de 7 mg/L pour le strontium. Cette limite vise à prévenir des effets négatifs sur le développement des os chez les bébés alimentés par du lait reconstitué. D'autres organisations à travers le monde proposent des limites se situant entre 1,5 et 18 mg/L. Le dépassement de ces limites ne signifie pas nécessairement le développement d'effets négatifs sur la santé.

Au Québec, l'ajout d'une limite pour le strontium est prévu prochainement dans le règlement sur la qualité de l'eau potable. En attendant, la limite de Santé Canada est utilisée comme seuil d'action.

Peut-on consommer l'eau de Saint-Rémi ?

L'eau peut être consommée par la population en général.

Selon les informations recueillies par la DSPu, il est peu probable que la quantité de strontium présente dans l'eau de Saint-Rémi affecte la santé des enfants ou celle des adultes.

Comment peut-on diminuer la quantité de strontium dans l'eau ?

Au niveau municipal, l'ajout d'un traitement pour diminuer la quantité de strontium dans l'eau est prévu dans les prochaines années. Pour les personnes qui souhaitent diminuer la quantité de strontium dans leur eau potable, il est possible d'utiliser, entre autres :

- Un pichet filtrant échangeur d'ions de type *ZeroWater*®;
- Un appareil de traitement de type échangeur d'ions (adoucisseur) ou par osmose inversé.

Il est important de suivre les directives d'utilisation et d'entretien du fabricant.

Notez que faire bouillir l'eau n'élimine pas le strontium.

Autres mesures pour réduire l'exposition au strontium

Une saine alimentation, avec des apports suffisants en calcium, vitamine D et en protéines, permet de limiter l'absorption du strontium dans les os, en plus d'avoir des effets bénéfiques sur la santé.

Il est recommandé de ne pas donner de dentifrice avec strontium (ex. : *Sensodyne*®) aux enfants.

Et si j'ai un puits privé ?

Les données indiquent que plusieurs puits résidentiels de la région pourraient dépasser la limite canadienne de 7 mg/L. La quantité de strontium peut être très différente d'un puits à l'autre. S'il y a de jeunes enfants à la maison et aucun appareil pour enlever la dureté dans l'eau, vous pouvez faire tester le strontium en appelant un laboratoire reconnu par le MELCCFP. Consulter le lien suivant pour avoir la liste : <http://www.ceaeg.gouv.qc.ca/accreditation/PALA/lla03.htm>.